

**L'Association des Etudiants en Droit (AED) et la
Permanence Juridique des Etudiants (PJE) sont
deux associations distinctes !**

Retrouvez la Permanence Juridique des Etudiants à l'adresse suivante :

**La Maison de quartier de la Jonction, Avenue de Sainte-Clotilde
18BIS, 1205 Genève**

- Le lundi de 14h à 16h
- Le mardi de 12h à 16h
- Le jeudi de 12h à 16h
- Le vendredi de 12h à 16h

Nous vous recevons toujours avec ou sans rendez-vous. Nous vous rappelons que nos membres sont tous des étudiants en droit et prodiguent ainsi des conseils juridiques gratuits dans la mesure de leurs compétences. À défaut, ils vous réorienteront vers d'autres organismes.

076 632 52 26

Ce numéro n'est actif que durant les heures d'ouverture de la Permanence.

La Permanence est fermée pendant les examens universitaires et les vacances scolaires, soit :

- Du lundi 6 novembre au 12 novembre 2017
- Du lundi 25 décembre 2017 au 18 février 2018
- Du vendredi 30 mars 2018 au 8 avril 2018
- Du lundi 28 mai 2018 au 16 septembre 2018

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : info@pje-ge.ch.

Ou consulter notre site : www.pje-ge.ch.